

Burundi : retour forcé des réfugiés depuis la Tanzanie

Deutsche Welle, 04.10.2019 Quelque 600 Burundais ont été rapatriés jeudi. Le gouvernement burundais comme le HCR ont admis qu'il s'agissait de retours non choisis. Ils sont 590 réfugiés burundais partis de Tanzanie, de retour au pays depuis ce jeudi trois octobre. Des retours qui font suite aux annonces fin août du gouvernement tanzanien qui estime que la paix est revenue au Burundi et que tous les réfugiés burundais peuvent ainsi rentrer au pays.

Environ 225.000 Burundais sont actuellement partis dans trois camps situés dans le nord-ouest du pays, Nduta, Mtendeli et Nyarugusu, sont réfugiés en Tanzanie, selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Le porte-parole du gouvernement tanzanien, Hassan Abbas, a assuré jeudi qu'"aucun réfugié burundais ne (serait) forcé de retourner dans son pays". Mais la réalité semble toute autre. Retour volontaires... Pour certains, comme Jean Paul, il s'agit d'un retour subi. "Cela faisait longtemps que nous avions demandé notre rapatriement, et par chance, notre demande a été acceptée. Nous n'avons pas été chassés", raconte-t-il de retour au pays. "Nous avons la volonté de rentrer pour reconstruire notre pays", confie aussi Vensa. ... Et retour forcé. Mais pour certains, il s'agit d'un retour forcé, contre leur gré. "On nous a recensés avant de nous intimer l'ordre de rentrer au Burundi. Nous avons tenté de demander le sort de nos biens sans succès", se désole un réfugié. En 2015, il s'était réfugié une fois au Rwanda. Après un rapatriement volontaire en 2016, il gagne cette fois la Tanzanie, avant donc ce retour forcé. Une histoire similaire à celle d'un autre homme rencontré ce jeudi. "Dernièrement, il y a eu une rafle importante. Ils m'ont dit de partir", raconte-t-il. "Je me suis échappé et j'ai continué à ramasser du sable pour gagner ma vie. Puis j'ai fini par me faire surprendre. J'ai été obligé de me rendre, j'ai exécuté les ordres qu'on m'a donnés." Ambigu sur le statut des réfugiés Dans une conférence publique des porte-paroles des institutions burundaises la semaine dernière, Tharcisse Niyongabo, assistant du ministre de l'Intérieur, a admis le rapatriement forcé des réfugiés en affirmant qu'il s'agissait de personnes qui le droit d'asile a été refusé. Ce que dément pour sa part le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Selon Tharcisse Niyongabo, il s'agit de 15.000 personnes en situation irrégulière qui doivent rentrer au Burundi. "Le HCR ne les a jamais reconnus comme réfugiés. C'est pourquoi la Tanzanie a demandé leur rapatriement", assure-t-il. "Ce ne sont donc pas les réfugiés burundais vivant irrégulièrement en Tanzanie qui seront rapatriés de force mais, ce sont plutôt les Burundais qui n'ont jamais eu le statut de réfugiés en Tanzanie qui seront remis au Burundi." Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés s'oppose à ce processus de rapatriement forcé, dit-il, indiquant plutôt que tous disposent de la protection du droit d'asile et ne devraient donc pas être forcés au rapatriement. 2.000 personnes devraient être rapatriées chaque semaine selon les prévisions du gouvernement burundais.